



Mémo

Rentrée 2024

Vendredi 30 Août 2024 à partir de 16h00 : les listes de classes et les horaires de rentrée seront affichés devant le lycée.

En fonction de sa classe votre enfant connaîtra son horaire de rentrée qui aura lieu entre le **lundi 2 et le mardi 3 septembre 2024**

La présence des élèves est indispensable le jour de la rentrée.

Sur ce temps d'accueil d'une demi-journée les élèves prennent connaissance de leur emploi du temps provisoire (EDT définitifs, trois semaines après la rentrée), rencontrent leur professeur principal, visitent l'établissement et récupèrent les manuels scolaires (prévoir un grand sac).

Ils sont ensuite libérés, il n'y a donc pas demi-pension le jour de la rentrée.

Le carnet de correspondance ainsi que 2 QR code donnant accès l'un au livret d'accueil et l'autre au règlement intérieur, seront remis aux élèves.

Ce même jour, les cartes de cantine seront distribuées aux élèves.

Les emplois du temps débiteront pour tous les élèves le mercredi 4 septembre 2024

La demi-pension débutera le **jeudi 5 septembre 2024**.

Il n'y a pas de liste de fournitures, chaque professeur indiquera lors du premier cours le matériel requis pour sa matière. Prévoir un trousseau de rentrée (grands cahiers, classeurs, agenda ...) à adapter selon les consignes des enseignants.

Tous les élèves de secondes ont cours de sciences : prévoir une blouse blanche à manches longues en coton pour les TP

A prévoir l'achat pour tous les élèves de seconde dans le cadre de l'enseignement de la SVT le cahier de réussite niveau seconde éditions Hatier (à apporter le jour de 1^{er} cours de SVT) :



Nous vous conseillons d'attendre la rentrée pour l'achat de la calculatrice, des opérations d'achats groupés pouvant être organisées par les enseignants.

Les élèves souhaitant l'option facultative EPS (+ 2 heures à l'emploi du temps) seront convoqués à la rentrée pour une séance de sélection uniquement s'ils ont remis une lettre de motivation à l'inscription.

Les parents d'élèves de seconde seront conviés par le chef d'établissement à une réunion d'information avant la fin du mois de septembre.

Il existe un fond social que les parents peuvent solliciter en cas de difficulté financière pour aider au financement de la scolarité de leur enfant (achat de fournitures, cantine, participation aux voyages scolaires, nourriture...). Pour tout renseignement Madame MALET, assistante sociale scolaire est à votre disposition à l'adresse suivante : Florence.Malet@ac-creteil.fr. Une plaquette d'information est disponible sur le site du lycée et précise les missions de l'A.S ainsi que les motifs pour lesquels les familles peuvent solliciter le fond social et les documents à fournir pour constituer un dossier de demande d'aide.

site du lycée VAN DONGEN : <https://www.lyceevandongen.fr>

Adresse mail du lycée : ce.0771512a@ac-creteil.fr

A noter : Les codes d'accès parents et élèves à monlycee.net seront distribués à la rentrée : Connectez-vous dès le début de l'année et de façon régulière pour être informé et suivre la scolarité de votre enfant.

Pour toute difficulté liée aux codes d'accès à monlycee.net s'adresser à :
vdq.ordi.region@gmail.com

Bienvenue à tous les nouveaux élèves de VAN DONGEN